



Secrétariat de Me SARLET

15 MAI 2008

## Société wallonne des eaux

### LE COMITE DE DIRECTION

Prière de rappeler dans  
la réponse la date et les  
indications ci-dessous :

Votre correspondant :  
Marc DREZE  
Tél. : 087/342.898

Réf. :DT/232/MD/08-1178-MD

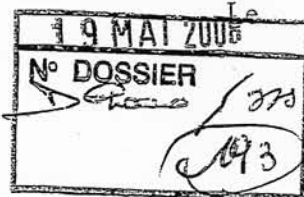
### Recommandée

DGATLP  
Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
Direction de l'Aménagement régional.  
A l'attention de Madame SARLET  
Directrice générale.  
Rue des Brigades d'Irlande, 1  
5100 JAMBES

→ CC 11/1/08. /s

COPIE

Ch. Basti  
R. Tichel  
14 MAI 2008



11/1/08

Madame la Directrice générale,

Concerne : Révision partielle des plans de secteur de PHILIPPEVILLE-COUVIN,  
NAMUR, DINANT-CINEY-ROCHEFORT et HUY-WAREMME.  
Inscription d'une zone d'extraction à FLORENNES (Hemptinne) et  
inscription de compensations planologiques.

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de révision de plans de  
secteur repris sous rubrique, la SWDE exprime les remarques et l'avis suivant :

La SWDE exploite dans le synclinal de Florennes trois puits et deux galeries  
captantes alimentées par l'aquifère calcaire où se situe le projet de révision de plan de secteur.

Ces prises d'eau produisent plus de 3.300.000 m<sup>3</sup>/an depuis de nombreuses  
années. Compte tenu de leur situation, des volumes prélevés et de leur importance stratégique  
pour l'alimentation en eau des réseaux de distribution, il est donc indispensable que toutes les  
garanties de maintien des potentiels quantitatif et qualitatif des prises d'eau de la SWDE  
soient acquises avant de procéder aux différentes étapes de mise en œuvre du projet  
d'extraction de CARMEUSE.

A cet effet, une étude hydrogéologique régionale du synclinal de Florennes a  
été demandée par CARMEUSE au bureau d'études Aquale SPRL – ECOFOX Développement  
afin d'étudier les incidences potentielles du projet sur les eaux de la nappe aquifère des  
calcaires et en particulier sur les prises d'eau de distribution publique.

A l'heure actuelle, les conclusions de l'étude montrent un impact très important  
du projet sur nos prises d'eau (risque de tarissement).



Dans le cadre d'une convention d'échange de données, un groupe de travail composé de la Région wallonne (Service des Eaux souterraines), de carriers (Carmeuse, Carrières des Petons, Berthe SA) et de producteurs d'eau (SIVIE, INASEP) a été créé pour optimiser les connaissances sur la nappe aquifère concernée.

La recherche de possibilités de valorisation des eaux souterraines par les producteurs d'eau actifs dans la zone en liaison avec les phasages d'exploitation des carrières a été examinée.

Sur base des travaux actuels, aucune solution à long terme n'a pu encore être dégagée du bilan des connaissances acquises. En conséquence, la SWDE ne pourra remettre un avis favorable à la révision du plan de secteur dans le cadre du projet CARMEUSE à Hemptinne qu'à la condition d'obtenir une garantie concrète du maintien du potentiel aquifère existant.

Cette garantie étant assortie d'une solution technique pour une fourniture d'eau de substitution en cas de réduction du débit de nos prises d'eau, la prise en charge financière de cette solution incombant à l'exploitant carrier.

Notre position se fonde sur des objectifs de protection à long terme des ressources en eau disponible clairement définis au travers des principes mêmes de la Directive cadre Européenne sur l'Eau, transcrits dans le Code de l'Eau de la Région Wallonne.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de ma considération distinguée.

  
Ph. BOURY